

SELARL IMB RADIO CAUSSE

3 Traverse de Béziers

34440 COLOMBIERS
Tél : 04.67.09.77.00 – Fax :

Monsieur THOMAS THIBAUT
9, IMPASSE DES HAUTS DE
SERIGNAN

34410 SERIGNAN

COLOMBIERS, le 02/02/2024

FACTURE ARCHIVAGE DE VOTRE DOSSIER NUMERIQUE

Monsieur,

Voici la facture n°240201097 pour le dossier radiologique concernant :

Patient : THOMAS THIBAUT
Assuré : THOMAS THIBAUT
NIR : 158027504001412

AMO : CPAM DE L'HERAULT
Code AMO : 01342

Ces examens ont été effectués le :

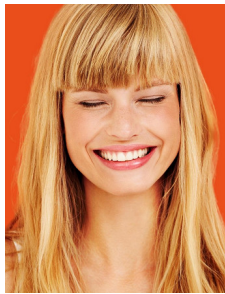
Date du dossier : 02/02/2024
Cotation : ADI

Montant du dossier : 32.97 €

Part Patient : 3 €

Archivage réglé par le patient : 3 €

La Comptabilité



Santiane - GRL Santé

143 Boulevard René Cassin
Immeuble Nouvel'R - Bat C
CS 63278
06205 NICE CEDEX 3



www.monsantiane.fr

Toutes vos démarches et vos remboursements
en ligne, 24h/24



Votre courtier SANTIANE

Accueil téléphonique, du Lun au Ven de 9h à 18h :
04 93 81 88 10

M THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

NICE, le 16/02/2024

N° adhérent : 106500

Votre contrat : SANTE/ 10372310

Objet : Soins non remboursables

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande de remboursement datant du 15/02/2024 concernant les frais d'archivage de 3 euros du 02/02/2024

Cependant, nous ne pouvons donner suite à ce dossier pour la raison suivante :

- Votre contrat ne couvre pas ce type de prestations.

Nous vous remercions pour votre compréhension. Nous restons naturellement à votre disposition pour toute question, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Veuillez recevoir, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués.

Votre service client

